

# Institut Africain de Gouvernance (IAG) Assemblée Générale Ordinaire 2024

## PROJETS DE RESOLUTIONS

**Première résolution** : Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos  
31 décembre 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- du rapport général et spécial du Commissaire Aux Comptes sur les comptes dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,

Approuve le bilan dont le total s'élève à **cinquante-trois million deux cent mille trois cent vingt-six (53 200 326) FCFA** et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui s'est soldé par un excédent de ressources de **trois million neuf cent soixante-six mille quatre cent dix-huit (3 966 418) FCFA**

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

**Deuxième résolution** : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :

- Voix contre :
- Abstentions :

**Troisième résolution** : Quitus au Commissaire Aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, donne quitus au Commissaire Aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

**Quatrième résolution** : Ratification de la cooptation de l'Administrateur Mme Josiane TCHOUNGUI

Le Conseil d'Administration propose à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'IAG, la cooptation de Mme Josiane TCHOUNGUI comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour la durée résiduelle du mandat de l'Administrateur Mme **Anzatta DEKI** qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

**Cinquième résolution** : Renouvellement du mandat des Administrateurs.

L'assemblée constate la fin du mandat de tous les Administrateurs. Il s'agit de :

1. M Fogan SOSSAH
2. M. Abou KABASSI
3. M. Victor EHE
4. Mme Céline AMOUDA SAIZONOU
5. M. Justin BARO
6. Mme Mariame HIEN-ZERBO

7. M. Moumounou GNANKAMBARY
8. M. Kouamé KOUASSI
9. Mme Binta N'DOYE
10. Mme Josiane TCHOUNGUI

A cet effet le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'IAG :

1°) le renouvellement du mandat de **M. Fogan SOSSAH** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

2°) le renouvellement du mandat de **M. Abou KABASSI** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

3°) le renouvellement du mandat de **M. Victor EHE** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

4°) le renouvellement du mandat de **Mme Céline AMOUDA SAIZONOU** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3)

ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

5°) le renouvellement du mandat de **M. Justin BARO** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

6°) le renouvellement du mandat de **Mme Mariame HIEN-ZERBO** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

7°) le renouvellement du mandat de **M. Kouamé KOUASSI** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

8°) le renouvellement du mandat de **Mme Binta N'DOYE** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

9°) le renouvellement du mandat de **Mme Josiane TCHOUNGUI** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

**Sixième résolution** : Nomination de nouveaux Administrateurs.

Il s'agit de :

- Mme Josiane KOSSOMI
- M. Servais ADJOVI

A cet effet Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'IAG :

1°) la nomination de **Mme Josiane KOSSOMI** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

2°) la nomination de **Monsieur Servais ADJOVI** comme Administrateur de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) pour une durée de trois (3) ans. Ce mandat échoit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

**Septième résolution** : Pouvoir au Conseil d'Administration pour la cooptation d'Administrateurs

Suite au renouvellement des mandats et à la nomination de nouveaux Administrateurs, l'Assemblée Générale constate que le nombre d'Administrateurs est de onze (11) à l'issue de la présente Assemblée Générale. Elle donne pouvoir au Conseil d'Administration pour la cooptation de deux (02) nouveaux Administrateurs, pour porter le nombre d'Administrateurs à treize (13).

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :

**Huitième résolution** : Pouvoirs en vue des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, confère, en tant que de besoin, toutes les fois que cela sera compatible avec les prescriptions légales, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal et de manière générale tous pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres de publicité.

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour :
- Voix contre :
- Abstentions :